



Chronique

PRÉVENTION INCENDIE

MRC d'Abitibi-Ouest (Juin 2014)

Le barbecue et le propane!

Pour plusieurs d'entre vous, l'été est synonyme de bonnes grillades sur le barbecue avec des amis, à relaxer et profiter du beau temps! Toutefois, il est important de prendre certaines précautions. En voici quelques-unes :

AVANT D'UTILISER VOTRE BARBECUE ...

- Vérifiez si votre barbecue fait l'objet d'un rappel par le fabricant ou Santé Canada. Si c'est le cas, vous devriez peut-être ne pas l'utiliser! Pour en savoir plus, consultez le site Internet <http://www.canadiensensante.gc.ca>;
- Nettoyez l'intérieur et l'extérieur de votre barbecue, ainsi que les pièces mobiles;
- Vérifiez si votre bouteille de propane est âgée de plus de 10 ans. Si c'est le cas, remplacez-la et remettez-la à un distributeur de propane. Ne jetez jamais une bouteille de propane aux ordures, elle pourrait exploser;
- Avant d'allumer votre barbecue pour la première fois, à la suite d'une longue période où l'appareil n'a pas été utilisé (ex. : l'hiver) ou après chaque remplissage de la bouteille de propane :
 - Ouvrez le couvercle du barbecue. Aspergez les raccords d'eau savonneuse afin de déceler la présence de fuites. Ouvrez prudemment la valve de la bouteille de propane. Si des bulles se forment, il y a fuite. Fermez aussitôt la valve et remplacez les pièces défectueuses;
 - N'utilisez jamais d'allumettes ou une flamme nue pour déceler les fuites.
- Vérifiez la flamme produite par le propane, elle doit être d'un bleu inaltéré. Si non, faites vérifier votre barbecue par un professionnel.

SAVIEZ-VOUS :

- **Que le propane est incolore et inodore. Par souci de sécurité, un odorant (œuf pourri) y est ajouté afin de déceler sa présence en cas de fuite ;**
- **Que le propane est plus lourd que l'air.**

ALLEZ, À VOTRE BARBECUE!

- Lisez les instructions du fabricant;
- N'utilisez pas votre barbecue à l'intérieur. Utilisez-le toujours à l'extérieur dans un endroit bien aéré;
- Gardez, en tout temps, votre barbecue à plus d'un mètre (3 pi) d'un mur et de toute ouverture (porte, porte-patio, fenêtre, etc.) afin de ne pas endommager le revêtement du mur et d'éviter, en cas de fuite, l'infiltration du propane dans la maison;
- Pour allumer votre barbecue : ouvrez le couvercle, ouvrez la valve de la bouteille de propane, ouvrez un bouton de contrôle de l'intensité du brûleur et appuyez sur le bouton de démarrage. N'appuyez pas plus de deux (2) fois;
- Ne laissez jamais votre barbecue allumé sans surveillance;
- Ne déplacez pas votre barbecue une fois allumé, vous risquez de vous brûler;
- Éteignez votre barbecue en fermant d'abord la valve de la bouteille de propane et ensuite, une fois la flamme éteinte, fermez les boutons de contrôle;
- Lorsque vous entreposerez votre barbecue, enlevez la bouteille de propane et entreposez-la debout, à l'extérieur. Cette dernière ne doit pas être entreposée à l'intérieur de la maison ou d'un autre bâtiment, tel un cabanon ou un garage.

SOURCES :

- * Ministère de la Sécurité publique, [site Internet](#), fiche d'information *Les barbecues au propane*
- * Régie du bâtiment du Québec, [site internet](#) section *Je suis Citoyen/Pensez sécurité à la maison/Griller et réfrigérer*

TRANSPORTER VOTRE BOUTEILLE DE PROPANE!

- Immobilisez votre bouteille de propane en position debout;
- Assurez-vous que la valve de la bouteille est bien fermée;
- Assurez-vous que le bouchon d'étanchéité de la bouteille est installé;
- Laissez une fenêtre du véhicule ouverte, même si la bouteille est « vide ».

Cette chronique est également disponible sur l'Inforoute de la MRC d'Abitibi-Ouest (mrc.ao.ca) sous l'onglet « Accueil », section *Sécurité incendie*.